

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos références : PU/2020/156pP - 20210318

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur BARUZZINI Marc, domicilié Rue du Six Août 83A à 4621 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue du Six Août 83A à 4621 Fléron, cadastré Retinne section D n° 253V.

Le projet consiste en la **régularisation de la construction d'un mur de soutènement, de la construction d'un escalier et de modifications de relief du sol** et présente les caractéristiques suivantes :

(**P.S.**: zone d'habitat, zone d'habitat à caractère rural; **G.C.U.**: Aire n°4 - Noyau périphérique - Aire en appui du centre à caractère villageois, Aire n°4.1 - Noyau périphérique - Sous-aire en appui au centre à caractère paysager; **S.D.C.**: II.B.1 - Noyau périphérique - zone en appui au centre périphérique - habitat, II.C.1 - Noyau périphérique - zone secondaire au centre périphérique à ouverture paysagère - habitat ; **Permis d'urbanisation LEWALLE – ANCION** du 15/01/1974, modifié le 08/10/1975, 25/08/1980 et 16/07/2001 – lot 9B + lot A) **et s'écarte du permis d'urbanisation pour :**

- 1) Modifications de relief du sol,
- 2) Matériau du mur de soutènement non conforme (L en béton et non en brique ou pierre),
- 3) Hauteur du mur de soutènement non conforme (90cm > à 60cm max),
- 4) Implantation de l'escalier non conforme (+ de 1m50 dans la zone de recul).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

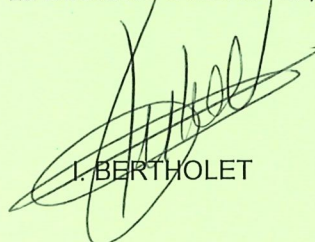
La date d'affichage de l'annonce est le 26 mars 2021.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 31 mars 2021 au 15 avril 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le 24 MARS 2021

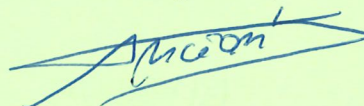
La Directrice Générale f.f.,



I. BERTHOLET



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

